

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction
de la gestion du personnel*

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 24 avril 2017 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné
servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1712458A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 3 avril 2017 plaçant M. LOPEZ Laurent en position de détachement auprès du ministère de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Laurent Lopez est recruté au grade de commandant (premier échelon - indice brut : 777), en qualité d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de chargé d'études, au sein du service historique de la défense, à Vincennes (94), pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2017.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 24 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,
adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

M. LABBÉ